

RFC 4350 : A Uniform Resource Name (URN) Formal Namespace for the New Zealand Government

Stéphane Bortzmeyer
<stephane+blog@bortzmeyer.org>

Première rédaction de cet article le 6 février 2006

Date de publication du RFC : Février 2006

<https://www.bortzmeyer.org/4350.html>

Un curieux et intéressant RFC, qui documente la mise en place d'un espace de nommage <<http://www.e.govt.nz/resources/news/2005/dec-2005/20051206.html>> d'URN pour le compte du gouvernement de la Nouvelle-Zélande.

La syntaxe des URN et la gestion des espaces de noms associés sont définis dans le RFC 8141¹. Le gouvernement néo-zélandais crée donc un nouvelle espace, préfixé par `urn:nzl:`, qui servira à des URN tel que `urn:nzl:govt:registering:recreational_fishing:form:1-0`, URN qui identifieront tous les documents officiels. Ces derniers seront tous en format XML, ce qui assure notamment l'indépendance par rapport à tout éditeur de logiciel (beaucoup de gouvernements sont assez inconscients pour publier et stocker leurs documents officiels dans le format non-libre d'un éditeur logiciel états-unien particulier).

Comme le montre le choix du format, ce RFC n'est qu'une petite partie d'un projet de gouvernement numérique <<http://www.e.govt.nz/>> bien plus ambitieux, incluant notamment un engagement à assurer la pérennité de ces documents officiels. Un identificateur stable comme l'URN (ou bien comme les URI "tag" du RFC 4151) est un élément essentiel de cette pérennité. Le RFC explique les autres choix possibles (on notera que des identificateurs très gonflés par le marketing, comme les DOI n'ont pas été considérés).

Le RFC désigne un registre, le SSC, qui gérait déjà le domaine `govt.nz`. Il prévoit aussi une délégation sous l'URN officiel, à d'autres organismes (comme les noms de domaine, les URN sont hiérarchiques).

On notera qu'il n'y a pas de mécanisme de résolution des URN en adresses de prévu dans ce RFC : les URN sont ici de simples identificateurs (une solution possible pour résoudre les URN est d'utiliser DDDS, décrit dans le RFC 3401 mais elle ne semble pas envisagée par les néo-zélandais).

Les amoureux de la diversité linguistique noteront que notre RFC discute de la possibilité d'avoir des URN en m[Caractère Unicode non montré²]ori, une des langues officielles.

1. Pour voir le RFC de numéro NNN, <https://www.ietf.org/rfc/rfcNNN.txt>, par exemple <https://www.ietf.org/rfc/rfc8141.txt>

2. Car trop difficile à faire afficher par L^AT_EX